



Vigne

Edition **Limousin**

N°01
26/03/2019



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°01
du 26/03/2019 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen** : « Bourgeon dans le coton » sauf sur cépages et/ou parcelles précoces pour lesquelles le stade majoritaire est « Pointe verte ».

Excoriose

- Très peu de symptômes sur bois d'un an, sauf exception.
- La période de réceptivité n'est pas encore atteinte.
- A surveiller en fonction de vos observations et de la climatologie à venir.

Erinose, Cochenilles

- A surveiller en fonction de vos historiques.

Dispositif d'observations 2019

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture est en place depuis 2010. Il repose sur un réseau d'observations stable permettant la collecte hebdomadaire d'un socle d'informations afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux parasites de la vigne.

Pour les vignobles du Limousin, **le réseau compte 15 parcelles de référence** :

- Verneuil S/Vienne (87) : Gamay, Pinot Noir
- Branceilles (19) : Cabernet sauvignon + 2 autres parcelles en cours de calage
- St Julien Maumont (19) : Sauvignon, Cabernet franc
- Allasac (19) : Chardonnay, Merlot, Chenin
- Brivezac (19) : Chardonnay, Sauvignon, Cabernet sauvignon
- Queyssac les Vignes (19) : Chardonnay, Cabernet franc

A ces parcelles de référence suivies hebdomadairement en saison, s'ajoute le suivi de **2 témoins non traités** -sur Branceilles (19) et Verneuil sur Vienne (87)- et de **7 pièges à phéromone** pour le suivi des vols d'Eudémis et Cochylys -sur Verneuil S/Vienne (87), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19) et Allasac (19).

Les données d'observations sont collectées par les Chambres d'agriculture de Corrèze et de Nouvelle-Aquitaine, et par des viticulteurs observateurs.

Il est important de rappeler que l'analyse de risque éditée dans les bulletins s'appuie également sur les données issues de modèles épidémiologiques.

L'organisation du comité de validation des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) Limousin est la suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Animatrice filière vignoble Limousin : C. Vachon, Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine <i>Suppléante : K. Barrière, Chambre d'agriculture de Corrèze</i> Animation du réseau vignoble Limousin, collecte de données, rédaction et validation des BSV | Appui à la rédaction : V. Viguès, Chambre d'agriculture du Tarn Animation du réseau BSV Vigne Occitanie, pré-rédaction des BSV vigne Limousin, appui | |
| Modélisation, Suivis biologiques en laboratoire : A. Petit, IFV Sud-Ouest | Validation et publication : Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine | Supervision : DRAAF-SRAL site de Bordeaux |

Météo

• Climatologie hivernale

Les mois de novembre et décembre 2018 sont caractérisés par une douceur remarquable et un régime pluviométrique hétérogène (novembre déficitaire et décembre excédentaire). L'hiver est arrivé en janvier avec des températures inférieures à la normale associées à des précipitations légèrement déficitaires. Le mois de février, peu pluvieux, restera contrasté avec un tout début de mois froid puis des températures maximales souvent printanières et des journées très ensoleillées.

Stades phénologiques

A titre indicatif, les calculs de sommes de températures effectués sur un des postes météo du réseau de surveillance, nous indique que la campagne 2019 se situerait, à ce jour, comme une campagne précoce avec un débourrement imminent.



Bourgeon dans le coton
(Crédit photo : IFV)



Pointe verte
(Crédit photo : IFV)

| | Zone Haute-Vienne | Zone Corrèze |
|----------------|--|--|
| Pinot noir | « Bourgeon d'hiver » avec quelques bourgeons au stade « coton » | |
| Gamay | « Bourgeon dans le coton » (60%) | |
| Chardonnay | | « Pointe verte » majoritairement, mais encore des bourgeons au stade « coton » |
| Chenin | | « Pointe verte » |
| Sauv. blanc | | Entre « bourgeon d'hiver » et « bourgeon dans le coton » |
| Merlot | | « Bourgeon dans le coton » |
| Cabernet franc | | Entre « bourgeon d'hiver » et « bourgeon dans le coton » |
| Cabernet sauv. | | Entre « bourgeon d'hiver » et « bourgeon dans le coton » |

Excoriose

• Éléments de biologie

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 « éclatement des bourgeons/sortie des feuilles » au stade 9 « premières feuilles étalées ».



Excoriose : Symptômes sur bois, rameaux et feuilles

à gauche : **Chancres d'excoriose sur bois d'un an** (Crédit photo : CDA 81)

à droite : **Lésion sur jeune rameau et feuille** (Crédit photo : IFV)



Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable de l'excoriose se conserve durant l'hiver sur les écorces sous forme de pycnides et dans les bourgeons sous forme de mycélium.

Au printemps, il produit des pycnides de couleur noire sur les bois excoriés. Lorsque les conditions climatiques deviennent favorables à la germination de ces pycnides (précipitations prolongées), celles-ci sécrètent un « gel » de couleur jaune contenant les spores. La pluie, en diluant ce gel, va permettre la libération des spores et leur dissémination sur des organes réceptifs. Cette dissémination se fait sur de courtes distances et la maladie reste très localisée.

Les attaques apparaissent sur jeunes rameaux au printemps, quelques semaines après le débourrement, sous forme de taches brun-noir parfois d'aspect liégeux à la hauteur des premiers entre-nœuds.

• Situation dans les parcelles

Les symptômes d'excoriose sur bois d'un an sont rares sur le vignoble ; on relève ponctuellement un maximum de 22 % de ceps touchés sur la parcelle de Gamay à Verneuil (87).

Évaluation du risque :

Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal (stade 6 au stade 9) sont déterminantes : le risque de contamination par le champignon est nul en l'absence de pluie.

Sachant qu'aucune pluie n'est prévue cette semaine et que le stade de sensibilité n'est pas atteint sur notre vignoble, le risque de contamination est donc pour l'instant nul.

Surveillez l'apparition du stade 6 « éclatement des bourgeons/sortie des feuilles » et l'évolution de la climatologie.

Mesures prophylactiques : Les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) à partir de baies « momifiées » restées sur les souches.

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (présence d'inoculum et pluies), les contaminations peuvent être précoces (Ex : dès la mi-avril pour la campagne 2015) et les symptômes peuvent alors progresser rapidement et atteindre les jeunes grappes en formation.

L'expression des symptômes est relativement longue, de l'ordre de 20 à 30 jours après la contamination, en conditions printanières.

• Situation au vignoble

La présence du champignon l'an passé a été relevée uniquement en début de campagne, de façon ponctuelle. Sur les très rares parcelles atteintes en 2018 sur notre vignoble, la présence de grappes momifiées peut constituer un inoculum pour de nouvelles contaminations. A noter qu'aucune grappe momifiée n'a été observée cette semaine sur notre réseau.



Biologie et description des symptômes :

Le champignon responsable du black-rot se conserve sur les baies momifiées (grappillons non récoltés, accrochés au palissage ou tombés au sol), les vrilles, les feuilles infectées tombées au sol ou encore sur les chancres présents sur les sarments.

Les formes de conservation sont d'autant plus présentes dans les parcelles que les symptômes ont été importants l'année N-1. Le black rot est qualifié de maladie à foyers.

Au printemps, l'augmentation des températures et de l'hygrométrie permet la reprise d'activité du champignon et la production de spores qui pourront être disséminées lors de fortes pluies.

Évaluation du risque : bien que notre vignoble semble jusqu'à présent relativement épargné, la virulence du Black-rot ne doit pas être sous-estimée. Il s'installe sur des parcelles dites à historique, et profite de la présence d'un inoculum significatif pour générer des contaminations précoces les années suivantes.

Dans les très rares situations ayant subi de fortes attaques les années antérieures, il serait nécessaire d'anticiper la période de risque (plus précoce que la période de risque « classique » du mildiou).

Il convient d'identifier les rares parcelles à risque et de suivre l'évolution de la végétation. Dans ces situations, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées. Mais à ce jour, aucune pluie n'est prévue pour cette semaine.

Mesures prophylactiques : elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

- les rameaux porteurs de chancres ou les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.
- un travail du sol pour enfouir les résidus de feuilles et de grappes tombés au sol peut réduire ensuite le risque de projection au printemps.

Erinose (*Colomerus vitis*)

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'erinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.



Biologie et description des symptômes :

L'erinose est caractérisée par l'apparition, à la face supérieure des jeunes feuilles, de galles boursoufflées. A la face inférieure de la feuille, se forme également un feutrage dense blanc ou rosé. Lorsque les galles vieillissent, ce feutrage vire au brun rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

Les femelles hivernent dans les écailles des bourgeons et colonisent très tôt les jeunes feuilles pour se nourrir et pondre. Très rapidement après le débourrement démarre une phase de reproduction de l'acarien au cours de laquelle seront produites les populations d'adultes des premières générations estivales qui vont migrer vers le bourgeon terminal et les nouvelles feuilles des rameaux. Cette migration démarre fin mai et s'intensifie après la floraison.

• Situation dans les parcelles

En 2018, des symptômes ont été observés ponctuellement sur certaines parcelles à historique.

Évaluation du risque : la pression engendrée par l'érinose s'exprime ponctuellement mais peut réduire fortement la photosynthèse.

La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. Les stratégies de gestion du risque dans les parcelles les plus sensibles reposent sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

Cochenilles lécanines (*Parthenolecanium corni*)

• Éléments de biologie

Plusieurs espèces de cochenilles peuvent se rencontrer sur la vigne. Dans nos vignobles, les plus représentées sont les cochenilles lécanines et dans une moindre mesure, les cochenilles floconneuses.

Ce ravageur secondaire ne nécessite généralement pas de gestion spécifique en vigne car il existe tout un cortège d'auxiliaires qui participe à la régulation naturelle des populations (Ex : coccinelles, chrysopes, ou certains coléoptères (Anthribidae)...).

• Situation dans les parcelles

La présence des cochenilles est observée depuis quelques années en Corrèze (Allasac) et Haute-Vienne (Verneuil sur Vienne) ; les populations ont pu être ponctuellement importantes.

Cette semaine, aucune cochenille n'a été observée sur notre réseau.



Biologie et description des symptômes :

Les cochenilles sont des insectes piqueurs suceurs (ordre des Hémiptères). Elles sont univoltines (1 cycle annuel). Elles hivernent au stade larvaire. La ponte commence en avril et peut se poursuivre jusqu'en août. Elle dure en moyenne 3 mois. La présence de larves sur le feuillage s'étale de mai à septembre/octobre selon les espèces. Ensuite les stades hivernants rejoignent les rameaux et les troncs pour y passer l'hiver. La forme larvaire est le principal stade mobile, facteur de dispersion.

Les cochenilles se nourrissent de la sève en piquant les tissus végétaux. Ces prélèvements répétés peuvent affaiblir le cep, en cas de population importante. Par ailleurs, les cochenilles sont vectrices du virus de l'enroulement.

Évaluation du risque :

Les cochenilles présentent pas ou peu de risque pour le développement de la vigne. Mais elles sont reconnues comme vecteur de viroses notamment l'enroulement.

Le maintien voire l'accroissement des populations incitent à une plus grande vigilance. La présence de miellat et de fumagine sur la végétation ou d'une fourmière au pied des souches peut indiquer la présence d'une colonie de lécanines.

Les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur et de ses antagonistes. Une gestion précoce peut permettre de limiter les populations.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

Escargots

• Éléments de biologie

Les attaques en début de végétation peuvent engendrer un rabougrissement ou un ralentissement de la croissance végétative, voire une destruction complète du feuillage ou des rameaux dans les cas de très fortes attaques. Un printemps pluvieux est favorable à l'activité de mollusques (limaces et escargots), avec des populations pouvant être localement abondantes, occasionnant alors des dégâts réguliers et ponctuellement sévères.

L'incidence des escargots reste toutefois à relativiser et entièrement liée à la pluviométrie de la saison.

Évaluation du risque : La climatologie actuelle n'est pas favorable aux escargots (pas de pluie annoncée cette semaine).

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace.

Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 9 avril 2019

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "